

République française

Département du Lot

## COMMUNE DE SENAILLAC LAUZES

Séance du 11 avril 2023

**Membres en exercice :**  
11

Date de la convocation: 04/04/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le onze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christophe BENAC*

**Présents : 10**

**Votants: 11**

**Pour: 11**

**Contre: 0**

**Abstentions: 0**

**Présents :** Christophe BENAC, Mélanie GARDOU, Marie-Françoise GUITARD, Gilbert HEREIL, Carole DUGOUCHET, Serge LANGLES, David RIVIERE, Françoise SINDOU, Anne SOLEILHAVOUP, Michel GARDOU

**Représentés:** Muriel RENOUP par Carole DUGOUCHET

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Anne SOLEILHAVOUP

### Objet: Approbation mise à jour des statuts du SYMICTOM - 2023\_2\_5

Le Maire explique au conseil qu'au vu des différentes évolutions réglementaires du CGCT, les statuts du SYMICTOM, dont la dernière modification date de 2003, nécessitent une mise à jour.

Le comité syndical, en sa séance du 07 mars dernier, a adopté le projet des statuts tel que proposé par le Président et le Bureau.

Conformément à l'article L5211-20 du CGCT, il revient aujourd'hui à chaque membre de se prononcer, sur les propositions du comité syndical.

Après avoir ouï l'exposé du Maire, le Conseil municipal valide à l'unanimité des suffrages exprimés, le projet de statuts du SYMICTOM tel qu'adopté le 07 mars dernier par le comité syndical.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Anne SOLEILHAVOUP

*A. Soleilhavoup*



Le Maire

Christophe BENAC

*Christophe Benac*



Publié sur le site de la commune le : 21/04/2023

RF Préfecture de Cahors
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 21/04/2023 046-214603037-20230411-2023_2_5-DE